

Papeete, le 2 juillet 2020



Collectif Nuna'a a Ti'a

à

**Monsieur Edouard FRITCH
Président de la Polynésie française**

Objet : Demande d'une indemnisation juste et rapide des victimes des essais nucléaires, de remboursement à la CPS des frais occasionnés par les maladies radio-induites et de mise en place d'un vrai programme de dépollution des atolls utilisés pour la réalisation des essais nucléaires français.

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, l'Assemblée nationale et le Sénat ont récemment adopté une loi portant diverses dispositions liées à la crise sanitaire et autres mesures urgentes. A la grande surprise générale, une de ces mesures rend rétroactif le critère du millisievert introduit en décembre 2018 dans la loi Morin par l'amendement Tetuanui.

Vous connaissez les conséquences de cet amendement dans le périple, déjà assez difficile, pour les victimes des essais nucléaires dans leur quête d'une indemnisation juste et justifiée. Cette nouvelle restriction sur les indemnisations pénalise une centaine de demandes déposées par des Polynésiens avant le 30 décembre 2018, des victimes des essais nucléaires qui luttent depuis des décennies pour une juste reconnaissance de leurs souffrances.

Aussi, nous espérons que le Président de **tous les polynésiens** que vous êtes, profitera de sa proximité avec le Président de la République, M. Emmanuel Macron, pour qu'il obtienne des instances idoines de la République une nouvelle révision de la loi Morin, avec notamment la suppression du critère du millisievert qui permettrait une véritable réparation des préjudices subis par les victimes, mais aussi le remboursement à la CPS des frais occasionnés par les maladies radio-induites et estimés aujourd'hui à 77 milliards de francs CFP.

Les spécialistes parlent en effet de nombre de cancers « impressionnants », de « malformations préoccupantes », « d'instabilité génétique » ..., dont le coût de traitement a été mis exclusivement à la charge des régimes de protection sociale polynésiens, et donc des victimes, les cotisants (entreprises et employeurs publics locaux, salariés du RGS) et contribuables polynésiens, au lieu du coupable, l'Etat français, auteur des essais nucléaires et responsable primaire de l'origine de ces maladies.

Nous espérons également que vous prendrez cause pour la situation actuelle de l'atoll de Moruroa, qui menace de s'effondrer et faire resurgir à la surface de nombreux déchets radioactifs dont nous vous laissons imaginer les impacts environnementaux, sanitaires et économiques pour notre pays et nos populations. Exigez en tant que premier défenseur de la Polynésie française et de ses habitants, un vrai programme de dépollution des atolls concernés de la part de l'Etat français, et pas seulement une surveillance géomécanique et un « *nettoyage de surface* » comprenant le démontage et le retrait des structures du site.

En espérant pouvoir compter sur votre diligente intervention auprès du Président de la République sur ces sujets, veuillez agréer, Monsieur le Président nos sincères salutations.

Mauruuru, te aroha ia rahi !

Le collectif Nuna'a A Ti'a